

Manifeste pour un Cloud Souverain CISPE

Juillet 2025



Ce manifeste a été rédigé par le Comité du Cloud Souverain de CISPE (cispes.cloud) afin de présenter la position de notre organisation sur les mesures nécessaires pour offrir des choix de services en nuage ('Cloud') souverains aux clients européens. La souveraineté numérique de l'Europe - sa capacité à proposer des alternatives aux offres de cloud des prestataires « hyperscales » extra-européens - dépend d'un engagement collectif à agir de manière concrète et opportune. Le Manifeste pour un Cloud Souverain s'articule autour de cinq axes thématiques et propose vingt actions concrètes destinées aux acteurs du secteur, aux clients, aux régulateurs et aux gouvernements Européens.

En adhérant à ce manifeste, l'Union européenne peut reprendre le contrôle de son infrastructure numérique et construire un avenir sûr et souverain, au service de ses citoyens, en accord avec ses valeurs, et porteur d'innovation à l'échelle mondiale.

Il est essentiel de souligner que ce manifeste n'a pas pour vocation d'exclure certains fournisseurs, ni de promouvoir des mesures protectionnistes susceptibles de réduire les choix offerts aux clients. Ses recommandations sont fondées sur une logique de marché et ne préconisent pas la création de structures de gouvernance complexes ni d'approches descendantes qui ont historiquement échoué.

Notre objectif est d'exploiter la richesse et la diversité de l'écosystème européen du cloud pour accéder à la souveraineté et l'autonomie stratégique non pas par l'isolement, mais grâce à une offre renforcée en termes de choix, de flexibilité et d'innovation.

Les cinq grands axes pour une infrastructure cloud souveraine en Europe

1. Réformer les règles de la commande publique pour soutenir les fournisseurs cloud européens
2. Promouvoir la visibilité et la reconnaissance des solutions cloud souveraines certifiées
3. Construire un écosystème cloud européen fédéré, composable, sécurisé et équitable
4. Promouvoir un secteur cloud durable en phase avec le Pacte industriel vert de l'UE.
5. « Use-it-or-Share-it » : allocation équitable et stratégique des ressources énergétiques.

1. Réformer les règles de la commande publique pour soutenir les fournisseurs cloud européens

- **Justifier les achats non-européens**

Les administrations publiques doivent fournir une justification technique détaillée lorsqu'elles choisissent un fournisseur non-européen, prouvant l'absence d'alternative européenne équivalente. La Commission européenne devrait auditer et publier des exemples de justifications pour identifier les dépendances systémiques et orienter la commande publique en Europe vers moins de dépendances envers des prestataires non-européens.

- **Reconnaître l'adéquation fonctionnelle plutôt que la parité de fonctionnalités**

Les règles d'achat public doivent privilégier la satisfaction des besoins opérationnels essentiels plutôt que d'imposer une parité de fonctionnalités rigide, facilitant ainsi la transition vers des solutions alternatives souveraines répondant aux besoins opérationnels essentiels.

- **Créer des crédits cloud souverains**

Instaurer un système de crédits échangeables pour les services cloud européens, à destination des start-up, PME et chercheurs Européens, à l'image des incitations proposées par les hyperscalers.

- **Auditer les contrats d'enfermement (lock-in) numérique**

Réaliser un audit européen des contrats passés avec les hyperscalers étrangers dans le secteur public, et établir des feuilles de route pour migrer vers des alternatives souveraines ou fédérées.

- **Cartographier le protectionnisme d'achat non-européen**

Commanditer une étude de référence sur les politiques d'achat des pays non-européens pour garantir la réciprocité dans les secteurs stratégiques et contrecarrer les accusations infondées de protectionnisme européen.

2. Promouvoir la visibilité et la reconnaissance des solutions cloud souveraines certifiées

- **Définir et certifier la souveraineté**

Élaborer une définition juridique et opérationnelle du statut de fournisseur souverain, en exigeant un contrôle effectif intégral sous juridiction européenne.

- **Financer la certification des PME**

Apporter un soutien public aux petits fournisseurs européens pour l'obtention de certifications de conformité (RGPD, ISO, NIS2...), afin d'assurer des conditions de concurrence équitables.

- **Labeliser et rendre visible les offres souveraines dans les marchés publics**

S'assurer que les solutions souveraines certifiées par l'UE soient mise en évidence par le biais de labels (numériques) de vérifications certifiées devant être systématiquement prises en compte dans les appels d'offres publics.

- **Lancer des campagnes de visibilité des labels souverains**

Promouvoir les fournisseurs européens ayant obtenu des labels souverains vérifiés à travers des campagnes à l'échelle de l'UE, en s'appuyant sur des outils comme le catalogue de CISPE ou similaires.

3. Construire un écosystème cloud européen fédéré, composable, sécurisé et équitable

- **Soutenir les initiatives de cloud fédéré**

Renforcer des initiatives telles que Fulcrum ou SECA API, permettant aux fournisseurs européens de mutualiser et composer leurs capacités numériques et services de cloud, tout en conservant leur autonomie et conformité.

- **Simplifier les déploiements transfrontaliers**

Faciliter les autorisations pour les infrastructures cloud fédérées pan-européennes et privilégier les collaborations multi-acteurs et multi-pays.

- **Désigner les services cloud dans le cadre du DMA**

Identifier les services cloud des fournisseurs hyperscalers comme marchés clés pour surveiller et interdire les pratiques anticoncurrentielles, y compris l'autoréférence et les offres liées abusives.

- **Interdire les pratiques de couplage abusif avec l'IA**

Bannir l'obligation d'utiliser des outils d'IA propriétaires dans les offres cloud des hyperscalers; la Commission doit émettre des directives contraignantes pour préserver la compossibilité, le choix des outils d'AI sur les cloud des Hyperscalers et la mise en œuvre des standards ouverts.

- **Prioriser le financement et le déploiement des infrastructures d'inférence**

Allouer au moins un tiers des fonds européens dédiés à l'IA à des déploiements distribués orientés vers l'inférence, y compris l'edge computing.

4. Promouvoir un secteur cloud durable en phase avec le Pacte industriel vert de l'UE

- **Conditionner les financements à la durabilité des infrastructures**

Subordonner l'accès aux subventions à la conformité avec des normes environnementales robustes (PUE, REF, WUE). Les indicateurs doivent être standardisés, vérifiables, et accessibles au public.

- **Favoriser le renouvellement accéléré du matériel informatique**

Financer les mises à jour de matériel lorsque celles-ci permettent des gains d'efficacité sans augmenter l'usage de ressources. Exiger des garanties pour la réutilisation, le recyclage ou la rénovation du matériel obsolète lorsque des tels financements sont octroyés.

- **Se concentrer sur la capacité de calcul utile**

Promouvoir des indicateurs qui reflètent la capacité effective de traitement et de stockage des fournisseurs IT, en tenant compte de la diversité des technologies.

5. « Use-it-or-Share-it » : allocation équitable et stratégique des ressources énergétiques

- **Limiter la rétention spéculative d'énergie**

Imposer une règle « utilisez-la ou partagez-la » interdisant les réservations spéculatives d'énergie pour des infrastructures cloud. Toute allocation supérieure à 100 MW doit être rendue publique et utilisée dans un délai de 12 à 18 mois. Les ressources non-exploitées doivent être libérées et réattribuées.

- **Donner la priorité aux projets européens**

Réserver jusqu'à 25 % de la capacité énergétique nationale pour les fournisseurs européens, en particulier ceux proposant des solutions fédérées, souveraines et portées par des PME.

- **Renforcer la transparence et le contrôle**

Créer un registre public des réservations énergétiques avec des tableaux de bord en temps réel montrant les allocations supérieures à 100 MW, leur taux d'utilisation et leur répartition géographique.

- **Auditer annuellement les réservations d'énergie**

La Commission devrait publier un rapport annuel recensant les tendances d'allocation et de consommation d'énergie, en identifiant les risques de rétention excessive et en recommandant des mesures correctives.

À propos du Comité Cloud Souverain de CISPE

Le Comité Cloud Souverain de CISPE est un organe de gouvernance et d'expertise chargé de piloter les initiatives visant à renforcer l'indépendance numérique de l'Europe. Sa mission est d'accélérer les réformes réglementaires et de marché en faveur des fournisseurs cloud européens et des institutions publiques, autour d'infrastructures numériques souveraines, sécurisées et fédérées, exclusivement sous juridiction européenne.

Le Comité garantit une supervision stratégique sur les enjeux clés de souveraineté, sécurité, compétitivité et choix client. Il incarne l'interlocuteur privilégié de CISPE auprès des institutions européennes sur des sujets tels que la commande publique, l'accès équitable à l'énergie, les standards pour le cloud fédéré composable, ou la certification des fournisseurs souverains.

Les premiers membres et soutiens du manifeste incluent : Leaseweb (Pays-Bas), Anexia (Autriche), Aruba et Opiquad (Italie), Outscale/Dassault et NumSpot (France), Infomaniak (Suisse), Jotelulu (Espagne), Genesis (Allemagne).

L'indépendance du Comité est juridiquement garantie : selon les statuts de CISPE, seuls les fournisseurs européens conformes aux standards EUCS ou SecNumCloud peuvent participer. Les hyperscalers non européens en sont exclus, sans possibilité d'accès, d'influence ou de participation à ses travaux.

La Cloud and AI Development Act (CAIDA), proposition législative attendue de l'UE, vise à renforcer l'infrastructure numérique européenne, réduire les dépendances technologiques étrangères et établir les fondations réglementaires d'un écosystème cloud et IA souverain, sécurisé et durable. Le Comité jouera un rôle clé dans la réussite de CAIDA, en formulant des réformes concrètes, alignées sur ses objectifs.

À propos du CISPE

Le CISPE est l'association la plus représentative, la plus respectée et la plus pertinente des fournisseurs de services cloud en Europe. Œuvrant au bénéfice des fournisseurs et des utilisateurs de cloud, le CISPE donne la parole à tous les acteurs, des PME locales aux fournisseurs mondiaux de cloud hyperscale. Il s'est avéré un partenaire précieux pour les institutions européennes grâce à ses connaissances et au développement d'outils pratiques, de cadres, de codes de conduite et de guides facilitant la mise en œuvre des politiques européennes. Le CISPE est un membre fondateur de Gaia-x.

Le CISPE est dirigé par un conseil d'administration exclusivement européen qui valorise le pouvoir des petits acteurs tout en comprenant la réalité des approches fédérées, distribuées et multicloud.

